

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Juin 2014 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 496 854,553 DT, un actif net de 492 281,010 DT et un bénéfice net annuel de 27 946,939 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fond commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 21 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2016

(Montants exprimés en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Portefeuille titres	3.1	392 620,024	415 921,136
Actions cotées et droits rattachés		368 831,584	406 450,645
Titres des organismes de placement collectif		23 788,440	-
Autres valeurs (obligations de sociétés)		-	9 470,491
Placements monétaires et disponibilités	3.3	104 234,529	120 575,431
Placements monétaires		49 343,832	99 839,399
Disponibilités		54 890,697	20 736,032
Créances d'exploitation	3.5	0,000	83,920
TOTAL ACTIF		496 854,553	536 580,487
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.6	2 475,650	2 852,557
Autres créditeurs divers	3.7	2 097,893	1 946,779
TOTAL PASSIF		4 573,543	4 799,336
<u>ACTIF NET</u>		492 281,010	531 781,151
Capital	3.8	486 336,714	526 608,085
Sommes distribuables	3.11	5 944,296	5 173,066
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,370	4,477
Sommes distribuables de l'exercice		5 943,926	5 168,589
<u>ACTIF NET</u>		492 281,010	531 781,151
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		496 854,553	536 580,487

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2016	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2015
Revenus du portefeuille titres	3.2	14 207,089	12 193,231
Dividendes actions cotées		12 997,500	11 342,040
Dividendes titres OPCVM		1 035,840	716,380
Revenus des obligations de sociétés		173,749	134,811
Revenus des placements monétaires	3.4	4 680,832	4 497,762
Revenus des billets de trésorerie		2 996,386	1 367,086
Revenus des dépôts à Terme		635,080	1 371,255
Revenus des comptes à vue		1 049,366	1 759,421
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 887,921	16 690,993
Charges de gestion des placements	3.9	10 109,370	9 985,418
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		8 778,551	6 705,575
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	3.10	2 647,548	2 261,558
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 131,003	4 444,017
Régularisation du résultat d'exploitation		-187,077	724,572
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.11	5 943,926	5 168,589
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		187,077	-724,572
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		48 053,037	16 028,486
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-25 788,728	-15 519,391
Frais de négociation de titres		-448,373	-1 000,195
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		27 946,939	3 952,917

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Du 1er Janvier au 31</u> <u>Décembre 2016</u>	<u>Du 1er Janvier au 31</u> <u>Décembre 2015</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	27 946,939	3 952,917
Résultat d'exploitation	6 131,003	4 444,017
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	48 053,037	16 028,486
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-25 788,728	-15 519,391
Frais de négociation de titres	-448,373	-1 000,195
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-5 172,678	-3 010,633
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-62 274,402	87 868,107
Souscriptions	9 206,412	259 825,264
- Capital	11 400,000	319 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 2 352,975	- 61 073,472
- Régularisation des sommes distribuables	159,387	1 898,736
Rachats	71 480,814	171 957,157
- Capital	89 700,000	223 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 18 565,668	-52 535,402
- Régularisation des sommes distribuables	346,482	1 173,176
- Droits de sortie		- 180,617
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	-39 500,141	88 810,391
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	531 781,151	442 970,760
En fin de l'exercice	492 281,010	531 781,151
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	6 744	5 789
En fin de l'exercice	5 961	6 744
VALEUR LIQUIDATIVE	82,583	78,852
TAUX DE RENDEMENT	5,70%	3,73%

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2016
(Unité : en Dinars)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle

portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 392 620,024 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2016	% actif
<u>Actions</u>	<u>58 827</u>	<u>392 868,121</u>	<u>368 831,584</u>	<u>74,233%</u>
AMEN BANK	1 900	45 983,482	45 995,200	9,257%
ATL	2 000	6 250,000	5 920,000	1,191%
ATTIJ BANK	500	13 222,032	13 508,500	2,719%
ATTIJ.LEAS	1 000	18 964,770	19 691,000	3,963%
BIAT	150	13 050,000	13 291,650	2,675%
BNA	4 044	38 852,190	36 400,044	7,326%
HEXABYTE	4 000	20 340,000	17 040,000	3,430%
NBL AA	6 500	52 907,815	44 115,500	8,879%
SIAME	20 000	64 307,791	47 940,000	9,649%
SOTIPAPIER AA	6 000	26 480,000	24 612,000	4,954%
STB	2 100	12 184,000	8 229,900	1,656%
TPR	3 333	13 840,290	9 432,390	1,898%
TUNIS RE	500	4 114,453	4 198,000	0,845%
UIB	2 600	36 408,548	47 574,800	9,575%
WIFAK INTERNATIONAL BANK	4 200	25 962,750	30 882,600	6,216%
<u>Titres OPCVM</u>	<u>230</u>	<u>24 096,870</u>	<u>23 788,440</u>	<u>4,788%</u>
Actions SICAV	230	24 096,870	23 788,440	4,788%
AL HIFADH SICAV	230	24 096,870	23 788,440	4,788%
TOTAL		416 964,991	392 620,024	79,021%

Les entrées en portefeuille titres en 2016 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	140 181,870
Actions SICAV	35 521,360
TOTAL	175 703,230

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Sorties (Cession/Remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	226 162,398	200 394,470	-25 767,928
Actions SICAV	11 424,490	11 403,690	-20,800
Obligations de sociétés	9 000,000	9 000,000	0,000
TOTAL	246 586,888	220 798,160	-25 788,728

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 14 207,089 Dinars au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016	Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015
Dividendes	14 033,340	12 058,420
- des actions admises à la cote	12 997,500	11 342,040
- des Titres OPCVM	1 035,840	716,380
Revenus des obligations de sociétés	173,749	134,811
- intérêts	173,749	134,811
- primes de remboursement	-	-
TOTAL	14 207,089	12 193,231

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 104 234,529 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2016	% actif
Placements monétaires		48 535,645	49 343,832	9,931%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie	1	48 535,645	49 343,832	9,931%
STEQ 180J 22/09/2016	1	48 535,645	49 343,832	9,931%
Disponibilité		54 890,697	54 890,697	11,048%
Dépôt à vue		56 326,221	56 326,221	11,337%
Sommes à l'encaissement		-	-	0,000%
Sommes à régler		- 1 435,524	- 1 435,524	-0,289%
Total		103 426,342	104 234,529	20,979%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2016 à 4 680,832 Dinars et représentent le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2016	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
Intérêts des billets de trésorerie	2 996,386	1 367,086
Intérêts des dépôts à terme	635,080	1 371,255
Intérêts des comptes courants	1 049,366	1 759,421
TOTAL	4 680,832	4 497,762

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation présentent un solde nul au 31/12/2016 :

Désignation	Montant au 31/12/2016	Montant au 31/12/2015
Retenues à la source sur obligations de sociétés achetées en bourse	0,000	83 ,920
TOTAL	0,000	83,920

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 2475,650 Dinars et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2016	Montant au 31/12/2015
Commission distributeurs (STUSID BANK et TSI)	371,347	427,885
Commission gestionnaire (TSI)	1 856,734	2 139,411
Commission dépositaire (STUSID BANK)	247,569	285,261
TOTAL	2 475,650	2 852,557

3.7 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 2097,893 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires des commissaires aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2016	Montant au 31/12/2015
Redevance CMF	41,367	46,589
Honoraires commissaire aux comptes (Mr. Mahmoud Elloumi)	2 056,526	1 900,190
TOTAL	2 097,893	1 946,779

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01-01-2016</u>	
Montant (en nominal)	674 400,000
Nombre de titres	6 744
Nombre de porteurs de parts	84
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	11 400,000
Nombre de parts émises	114
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	89 700,000
Nombre de parts rachetées	897
<u>Capital au 31-12-2016</u>	
Montant (en nominal)	596 100,000
Sommes non distribuables	- 109 763,286
Montant du capital au 31-12-2016	486 336,714
Nombre de parts	5 961
Nombre de porteurs de parts	65

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2016 :

Désignation	Montant au 31/12/2016	Montant au 31/12/2015
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	- 308,430	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur actions et droits	48 361,467	16 028,486
Plus (ou moins) values réalisées sur cession d'actions et droits	- 25 767,928	- 15 429,821
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres d'OPCVM	- 20,800	- 89,570
Frais négociation de titres	-448,373	- 1 000,195
Droits de sortie	-	180,617
RÉSULTATS NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	21 815,936	-310,483
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	- 147 791,915	-138 943,362
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 2 352,975	-61 073,472
Régularisations sommes non distribuables rachats	18 565,668	52 535,402
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	-109 763,286	-147 791,915

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 10 109,370 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2016	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
Commission distributeurs (STUSID BANK et TSI)	1 516,411	1 497,821
Commission gestionnaire (TSI)	7 582,015	7 489,043
Commission dépositaire (STUSID BANK)	1 010,944	998,554
TOTAL	10 109,370	9 985,418

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 2 647,548Dinars et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2016	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
Redevance CMF	505,456	499,264
Honoraires commissaire aux comptes	2 142,092	1 762,294
TOTAL	2 647,548	2 261,558

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2016 :

Désignation	Résultats en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	0,388		0,007	- 0,025	0,370
Exercice 2016		6 131,003	159,380	- 346,457	5 943,926
Sommes distribuables					5 944,296

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AL IMTIEZ au 31/12/2016 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
- Titres à livrer	-	16 871,830
- Titres à recevoir	1 435,524	13 106,345
TOTAL	1 435,524	29 978,175

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	3,169	2,475	2,522	5,032	2,156
Charges de gestion des placements	- 1,696	- 1,481	- 1,529	- 1,714	- 2,469
REVENUS NET DES PLACEMENTS	1,473	0,994	0,993	3,318	- 0,313
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	- 0,444	- 0,335	- 0,488	-0,400	- 0,776
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,029	0,659	0,505	2,918	- 1,088
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,031	0,107	0,015	- 1,185	0,080
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,997	0,766	0,520	1,734	- 1,009
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	8,061	2,377	4,384	- 8,184	- 11,948
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	- 4,326	- 2,301	- 5,210	- 7,498	- 4,964
Frais de négociation de titres	- 0,075	-0,148	- 0,110	- 0,175	- 0,236
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	3,660	-0,073	-0,936	-15,856	- 17,148
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4,688	0,586	- 0,431	-12,938	- 18,236
Droits d'Entrée et de sortie	-	0,027	0,029	0,156	0,050
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	3,660	- 0,046	- 0,907	- 15,700	- 17,098
Régularisation du résultat non distribuable	- 0,159	2,133	0,400	3,660	3,378
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,501	2,087	- 0,507	- 12,040	-13,720
Distribution de dividendes	0,767	0,520	0,202	-	-
Valeur Liquidative	82,583	78,852	76,519	76,709	87,016

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	1,974%	2,049%	1,943%	2,307%	2,256%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,517%	0,464%	0,620%	0,538%	0,709%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	1,197%	0,912%	0,642%	3,929%	-0,995%

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.